



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale	California Scents Spillproof Balboa Bubblegum
Numéro d'enregistrement (REACH)	non pertinent (mélange)
Numéro(s) alternatif(s)	091400041038

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Utilisations par les consommateurs: Assainisseur d'air
--------------------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Energizer Manufacturing, Inc.
25225 Detroit Rd.
Westlake OH 44145
Etats-Unis

Téléphone: 800-383-7323; 314-985-2000 (USA / CANADA)
e-mail: Autocare.regulatory@energizer.com
Site web: <http://data.energizer.com>

Energizer France SAS
2 rue Jacques Daguerre
92500 Rueil-Malmaison
France

+44(0)88000353376
ConsumerServiceEU@energizer.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence	FOR EMERGENCY in USA & Canada CALL +1 800 255-3924 / For International CALL +1 813 248 0585 Ce numéro de téléphone est uniquement disponible aux heures de bureau suivantes: lun. au ven. 09:00 à 17:00 h
---------------------------------	--

Centre antipoison

Nom	Code postal/ville	Téléphone
Numéro ORFILA (INRS)		+ 33 (0)1 45 42 59 59

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.6	liquide inflammable	3	Flam. Liq. 3	H226
3.2	corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Skin Irrit. 2	H315
3.3	lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	1	Eye Dam. 1	H318
3.4S	sensibilisation cutanée	1	Skin Sens. 1	H317
3.7	toxicité pour la reproduction	2	Repr. 2	H361
4.1C	dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique	3	Aquatic Chronic 3	H412

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Le produit est combustible et il peut s'enflammer au contact avec des sources d'inflammation potentielles. Un déversement et l'eau d'extinction peuvent causer une pollution des cours d'eau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

- Mention danger
d'avertissement

- Pictogrammes

GHS02, GHS05, GHS07,
GHS08



- Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (EDC) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Description du mélange

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Pictogrammes
acétate de pentyle	No CAS 628-63-7 No CE 211-047-3 No index 607-130-00-2	10 – < 25	Flam. Liq. 3 / H226	
Methyl salicylate	No CAS 119-36-8 No CE 204-317-7 No d'enreg. REACH 01-2119515671-44-xxxx	10 – < 25	Acute Tox. 4 / H302 Eye Dam. 1 / H318 Skin Sens. 1B / H317 Repr. 2 / H361 Aquatic Chronic 3 / H412	
Cinnamal	No CAS 104-55-2 No CE 203-213-9 No d'enreg. REACH 01-2119935242-45-xxxx 01-2119950687-24-xxxx	10 – < 25	Acute Tox. 4 / H312 Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2 / H319 Skin Sens. 1 / H317 Aquatic Chronic 3 / H412	

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Pictogrammes
butyrate d'éthyle	No CAS 105-54-4 No CE 203-306-4 No d'enreg. REACH 01-2120118576-54- xxxx	5 – < 10	Flam. Liq. 3 / H226 Eye Irrit. 2 / H319	 
Pentyl butyrate	No CAS 540-18-1 No CE 208-739-2	5 – < 10	Flam. Liq. 3 / H226	
Vanillin	No CAS 121-33-5 No CE 204-465-2 No d'enreg. REACH 01-2119516040-60- xxxx	1 – < 5	Eye Irrit. 2 / H319	
benzaldéhyde	No CAS 100-52-7 No CE 202-860-4 No index 605-012-00-5 No d'enreg. REACH 01-2119455540-44- xxxx	1 – < 5	Acute Tox. 4 / H302	
Coumarin	No CAS 91-64-5 No CE 202-086-7 No d'enreg. REACH 01-2119949300-45- xxxx	< 1	Acute Tox. 4 / H302 Skin Sens. 1 / H317 Aquatic Chronic 3 / H412	

Nom de la substance	Limites de concentrations spécifiques	Facteurs M	ETA	Voie d'exposition
Methyl salicylate	-	-	887 mg/kg	oral
Cinnamal	-	-	1.260 mg/kg	cutané



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Nom de la substance	Limites de concentrations spécifiques	Facteurs M	ETA	Voie d'exposition
benzaldéhyde	-	-	1.430 mg/kg	oral
Coumarin	-	-	500 mg/kg	oral

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé. En cas de déversement dans un cours d'eau ou égout, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Éviter les sources d'inflammation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En raison du danger d'explosion éviter tout écoulement des vapeurs dans les caves, les cheminées et les fosses. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

- Indications/informations spécifiques

Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, ils se propagent au sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Gérer les risques associés

- Atmosphères explosives

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Utilisation d'une ventilation locale et générale. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

- Risques d'inflammabilité

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Protéger du rayonnement solaire.

- Exigences en matière de ventilation

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Pays	Nom de l'agent	No CAS	Iden- tifi- ca- teur	VME [ppm]	VME [mg/ m³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/ m³]	VP [ppm]	VP [mg/ m³]	Men- tion	Sourc e
EU	acétate de pen- tyle	628-63-7	IOELV	50	270	100	540				2000/ 39/CE
FR	acétate de pen- tyle (acétate de n-amyle)	628-63-7	VME	50	270	100	540				INRS
FR	cellulose (fibre de papier)	9004-34- 6	VME		10						INRS

Mention

VLCT

valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

VME

valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

VP

valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

DNEL pertinents des composants du mélange

Nom de la sub- stance	No CAS	Effet	Seuil d'ex- position	Objectif de pro- tection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposi- tion
Methyl salicylate	119-36-8	DNEL	285 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets locaux
Methyl salicylate	119-36-8	DNEL	17,5 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques
Methyl salicylate	119-36-8	DNEL	285 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	aiguë - effets systé- miques
Methyl salicylate	119-36-8	DNEL	6 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques
Cinnamal	104-55-2	DNEL	2,513 mg/ kg	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques
Cinnamal	104-55-2	DNEL	2,204 mg/ m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques
butyrate d'éthyle	105-54-4	DNEL	49,3 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

DNEL pertinents des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
butyrate d'éthyle	105-54-4	DNEL	2,33 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
benzaldéhyde	100-52-7	DNEL	9,8 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
benzaldéhyde	100-52-7	DNEL	9,8 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
benzaldéhyde	100-52-7	DNEL	1,14 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Coumarin	91-64-5	DNEL	6,78 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Coumarin	91-64-5	DNEL	0,79 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

PNEC pertinents des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
Methyl salicylate	119-36-8	PNEC	200 µg/l	organismes aquatiques	eau	rejets discontinus
Methyl salicylate	119-36-8	PNEC	1,6 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Methyl salicylate	119-36-8	PNEC	0,16 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Methyl salicylate	119-36-8	PNEC	140 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Methyl salicylate	119-36-8	PNEC	0,041 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Methyl salicylate	119-36-8	PNEC	0,004 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Methyl salicylate	119-36-8	PNEC	0,007 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
Cinnamal	104-55-2	PNEC	1,004 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Cinnamal	104-55-2	PNEC	0,1004 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

PNEC pertinents des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
Cinnamal	104-55-2	PNEC	13,12 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Cinnamal	104-55-2	PNEC	159,2 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Cinnamal	104-55-2	PNEC	159,2 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Cinnamal	104-55-2	PNEC	0,0003333 mg/kg	organismes aquatiques	eau	court terme (cas isolé)
Cinnamal	104-55-2	PNEC	56,08 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
Cinnamal	104-55-2	PNEC	1,004 mg/l	organismes aquatiques	eau	rejets discontinus
butyrate d'éthyle	105-54-4	PNEC	29,7 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
butyrate d'éthyle	105-54-4	PNEC	2,97 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
butyrate d'éthyle	105-54-4	PNEC	23,6 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
butyrate d'éthyle	105-54-4	PNEC	0,173 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
butyrate d'éthyle	105-54-4	PNEC	17,3 µg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
butyrate d'éthyle	105-54-4	PNEC	17,1 µg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	0,118 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	0,012 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	58,22 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	5,822 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

PNEC pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
Vanillin	121-33-5	PNEC	11,54 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0,011 mg/l	organismes aquatiques	eau	rejets discontinus
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	7,59 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0,004 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0,001 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	0,056 mg/l	organismes aquatiques	eau	rejets discontinus
Coumarin	91-64-5	PNEC	19 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	1,9 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	6,4 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	0,15 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	0,015 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Coumarin	91-64-5	PNEC	0,018 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- Type de matière

PVA: alcool polyvinylique, Nitrile

- Épaisseur de la matière

>0.5 mm

- Délai normal ou minimal de rupture de la matière constitutive du gant

>120 minutes (perméation: niveau 4)

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pom-mades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	rose clair
Odeur	caractéristique
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	121 °C à 972,4 hPa
Inflammabilité	liquide inflammable selon les critères du SGH



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé
Point d'éclair	46 °C
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé
Viscosité cinématique	non déterminé
Solubilité(s)	non déterminé

Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

Pression de vapeur	1.750 Pa à 20 °C
--------------------	------------------

Densité et/ou densité relative

Densité	non déterminé
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
---------------------------------	-------------------------

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	il n'y a aucune information additionnelle
Autres caractéristiques de sécurité	il n'y a aucune information additionnelle

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives. Risque d'allumage.

En cas de chauffage:

Risque d'allumage

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications comment éviter des incendies et des explosions

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

10.5 Matières incompatibles

Combustibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

SGH des Nations unies, annexe 4: Peut être nocif en cas d'ingestion.

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
Methyl salicylate	119-36-8	oral	887 mg/kg
Cinnamal	104-55-2	cutané	1.260 mg/kg
benzaldéhyde	100-52-7	oral	1.430 mg/kg
Coumarin	91-64-5	oral	500 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
Methyl salicylate	119-36-8	ErC50	27 mg/l	algue	72 h
Methyl salicylate	119-36-8	EC50	13 mg/l	algue	72 h
Methyl salicylate	119-36-8	NOEC	6,25 mg/l	algue	72 h
Methyl salicylate	119-36-8	LOEC	12,5 mg/l	algue	72 h
Cinnamal	104-55-2	LC50	2,35 mg/l	poisson	96 h
Cinnamal	104-55-2	EC50	119,6 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
Cinnamal	104-55-2	NOEC	37,23 mg/l	algue	72 h
butyrate d'éthyle	105-54-4	LC50	≥100 mg/l	poisson	96 h
butyrate d'éthyle	105-54-4	EC50	116,6 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
butyrate d'éthyle	105-54-4	LOEC	236 mg/l	micro-organismes	72 h
Vanillin	121-33-5	LC50	57 mg/l	poisson	96 h
Vanillin	121-33-5	EC50	36,79 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
Vanillin	121-33-5	ErC50	120 mg/l	algue	72 h
Vanillin	121-33-5	NOEC	26,8 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
benzaldéhyde	100-52-7	LC50	12,4 mg/l	poisson	96 h
benzaldéhyde	100-52-7	EC50	19,7 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
benzaldéhyde	100-52-7	ErC50	33,1 mg/l	algue	72 h
Coumarin	91-64-5	LC50	2,94 mg/l	poisson	96 h
Coumarin	91-64-5	EC50	8,012 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
Coumarin	91-64-5	NOEC	0,431 mg/l	algue	72 h

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
Methyl salicylate	119-36-8	EC50	380 mg/l	micro-organismes	16 h
Cinnamal	104-55-2	LC50	100,4 mg/l	poisson	96 h
Cinnamal	104-55-2	EC50	0,402 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Cinnamal	104-55-2	NOEC	15,16 mg/l	poisson	28 d
butyrate d'éthyle	105-54-4	NOEC	1,483 mg/l	poisson	28 d
Vanillin	121-33-5	EC50	24 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Vanillin	121-33-5	LOEC	18 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Vanillin	121-33-5	NOEC	10 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
benzaldéhyde	100-52-7	EC50	50 mg/l	invertébrés aquatiques	24 h
benzaldéhyde	100-52-7	LOEC	0,9 mg/l	poisson	7 d
benzaldéhyde	100-52-7	NOEC	0,22 mg/l	poisson	7 d
Coumarin	91-64-5	NOEC	0,191 mg/l	poisson	30 d

12.2 Persistance et dégradabilité

Processus de la dégradabilité des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Processus	Vitesse de dégradation	Temps	Méthode	Source
Cinnamal	104-55-2	formation de di-oxyde de carbone	89 %	7 d		ECHA
butyrate d'éthyle	105-54-4	disparition de l'oxygène	50 %	42 d		ECHA
benzaldéhyde	100-52-7	disparition du COD	100 %	19 d		ECHA
benzaldéhyde	100-52-7	disparition de l'oxygène	>60 %	28 d		ECHA
benzaldéhyde	100-52-7	formation de di-oxyde de carbone	95 %	28 d		ECHA
Coumarin	91-64-5	disparition de l'oxygène	87 %	14 d		ECHA

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	FBC	Log KOW	DBO5/DCO
Methyl salicylate	119-36-8		2,55	
Cinnamal	104-55-2	8	2,107 (25 °C)	
butyrate d'éthyle	105-54-4	8	2,433 (valeur de pH: 6,68, 25 °C)	
Vanillin	121-33-5		1,29 – 1,33	
benzaldéhyde	100-52-7		1,4 (25 °C)	
Coumarin	91-64-5		1,39 (valeur de pH: 7, 25 °C)	

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément aux résultats de son évaluation, cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB. Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (EDC) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour le traitement des déchets

Récupération ou régénération des solvants.

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN	UN 1266
Code IMDG	UN 1266
OACI-IT	UN 1266

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	PRODUITS POUR PARFUMERIE
Code IMDG	PERFUMERY PRODUCTS
OACI-IT	Perfumery products

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN	3
Code IMDG	3
OACI-IT	3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	III
Code IMDG	III
OACI-IT	III

14.5 Dangers pour l'environnement

pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

DOT

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - Informations supplémentaires

Mentions à porter dans le document de bord	UN1266, PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III, (D/E)
Code de classification	F1
Étiquette(s) de danger	3

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023



Dispositions spéciales (DS)	163
Quantités exceptées (EQ)	E1
Quantités limitées (LQ)	5 L
Catégorie de transport (CT)	3
Code de restriction en tunnels (CRT)	D/E
Numéro d'identification du danger	30

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Mentions à porter dans la déclaration de l'expéditeur (shipper's declaration)	UN1266, PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III, 46°C C.C.
Polluant marin	-
Étiquette(s) de danger	3



Dispositions spéciales (DS)	163, 223, 904, 955
Quantités exceptées (EQ)	E1
Quantités limitées (LQ)	5 L
EmS	F-E, S-D
Catégorie de rangement (stowage category)	A

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

Mentions à porter dans la déclaration de l'expéditeur (shipper's declaration)	UN1266, Produits pour parfumerie, 3, III
Étiquette(s) de danger	3



Dispositions spéciales (DS)	A3, A72
Quantités exceptées (EQ)	E1
Quantités limitées (LQ)	10 L

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)

Restrictions selon REACH, Annexe XVII

Substances dangereuses avec restrictions (REACH, Annexe XVII)				
Nom de la substance	Nom selon l'inventaire	No CAS	Restriction	No
California Scents Spillproof Balboa Bubblegum	ce produit répond aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		R3	3
Coumarin	substances contenues dans les encres de tatouage et les maquillages permanents		R75	75
Vanillin	substances contenues dans les encres de tatouage et les maquillages permanents		R75	75
acétate de pentyle	inflammable / pyrophorique		R40	40
Cinnamal	substances contenues dans les encres de tatouage et les maquillages permanents		R75	75
butyrate d'éthyle	inflammable / pyrophorique		R40	40
butyrate d'éthyle	substances contenues dans les encres de tatouage et les maquillages permanents		R75	75
Pentyl butyrate	inflammable / pyrophorique		R40	40
Methyl salicylate	substances contenues dans les encres de tatouage et les maquillages permanents		R75	75

Légende

R3

- Ne peuvent être utilisés:
 - dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des cendriers,
 - dans des farces et attrapes,
 - dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs.
- Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché.
- Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et:
 - s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public,
 - s'ils présentent un danger en cas d'aspiration et sont étiquetés H304.
- Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN).
- Sans préjudice de l'application d'autres dispositions de l'Union relatives à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et mélanges, les fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les exigences suivantes:
 - l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de ma-



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Légende

- R40
- nière visible, lisible et indélébile: "Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants" et, à compter du 1er décembre 2010, "L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";
- b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1er décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";
- c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1er décembre 2010.
1. Ne peuvent être utilisées en tant que substances ou dans des mélanges contenus dans des générateurs d'aérosols mis sur le marché à l'intention du grand public à des fins de divertissement et de décoration comme:
- les scintillants métallisés destinés principalement à la décoration,
 - la neige et le givre artificiels,
 - les coussins «péteurs»,
 - les bombes à serpents,
 - les excréments factices,
 - les mirlitons,
 - les paillettes et les mousses décoratives,
 - les toiles d'araignée artificielles,
 - les boules puantes.
2. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires en matière de classification, d'emballage et d'étiquetage des substances, les fournisseurs veillent à ce que, avant la mise sur le marché, l'emballage des générateurs d'aérosols visés ci-dessus porte d'une manière visible, lisible et indélébile la mention suivante:
- «Usage réservé aux utilisateurs professionnels.»
3. Par dérogation, les paragraphes 1 et 2 ne sont pas applicables aux générateurs d'aérosols visés à l'article 8, paragraphe 1 bis, de la directive 75/324/CEE du Conseil (2).
4. Les générateurs d'aérosols visés aux paragraphes 1 et 2 ne peuvent être mis sur le marché que s'ils satisfont aux exigences qui y sont énoncées.

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Légende

R75

1. Ne peuvent être mises sur le marché dans des mélanges destinés à être utilisés à des fins de tatouage, et les mélanges contenant ces substances ne peuvent être utilisés à des fins de tatouage après le 4 janvier 2022 si la ou les substances en question sont présentes dans les circonstances suivantes:

- a) dans le cas d'une substance classée à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008 comme substance cancérigène de catégorie 1A, 1B ou 2, ou comme substance mutagène sur les cellules germinales de catégorie 1A, 1B ou 2, si cette substance est présente dans le mélange à une concentration égale ou supérieure à 0,00005 % en poids;
- b) dans le cas d'une substance classée à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008 comme substance toxique pour la reproduction de catégorie 1A, 1B ou 2, si cette substance est présente dans le mélange à une concentration égale ou supérieure à 0,001 % en poids;
- c) dans le cas d'une substance classée à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008 comme sensibilisant cutané de catégorie 1, 1A ou 1B, si cette substance est présente dans le mélange à une concentration égale ou supérieure à 0,001 % en poids;
- d) dans le cas d'une substance classée à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008 comme substance corrosive pour la peau de catégorie 1, 1A, 1B ou 1C, comme substance irritante pour la peau de catégorie 2, comme substance causant des lésions oculaires graves de catégorie 1 ou comme substance irritante pour les yeux de catégorie 2, si cette substance est présente dans le mélange à une concentration égale ou supérieure:
- i) à 0,1 % en poids si la substance est utilisée uniquement comme régulateur de pH;
- ii) à 0,01 % en poids dans tous les autres cas;
- e) dans le cas d'une substance figurant à l'annexe II du règlement (CE) no 1223/2009 (*1), si cette substance est présente dans le mélange à une concentration égale ou supérieure à 0,00005 % en poids;
- f) dans le cas d'une substance pour laquelle une condition d'un ou de plusieurs des types suivants est spécifiée dans la colonne g (Type de produit, parties du corps) du tableau figurant à l'annexe IV du règlement (CE) no 1223/2009, si cette substance est présente dans le mélange à une concentration égale ou supérieure à 0,00005 % en poids:
- i) "Produits à rincer";
- ii) "Ne pas utiliser dans les produits destinés aux muqueuses";
- iii) "Ne pas utiliser dans les produits pour les yeux";
- g) dans le cas d'une substance pour laquelle une condition est spécifiée dans la colonne h (Concentration maximale dans les préparations prêtes à l'emploi) ou dans la colonne i (Autres) du tableau figurant à l'annexe IV du règlement (CE) no 1223/2009, si cette substance est présente dans le mélange à une concentration ou d'une autre manière qui ne respecte pas la condition spécifiée dans ladite colonne;
- h) dans le cas d'une substance figurant à l'appendice 13 de la présente annexe, si cette substance est présente dans le mélange à une concentration égale ou supérieure à la limite de concentration fixée pour cette substance dans ledit appendice.

2. Aux fins de la présente entrée, on entend par utilisation d'un mélange "à des fins de tatouage" l'injection ou l'introduction du mélange dans la peau, les muqueuses ou le globe oculaire, par tout moyen ou procédé [y compris les procédés communément appelés maquillage permanent, tatouage cosmétique, pigmentation des sourcils à la lame (ou microblading) et micropigmentation], dans le but de réaliser un signe ou dessin sur le corps.

3. Si une substance ne figurant pas à l'appendice 13 relève de plusieurs des points a) à g) du paragraphe 1, la limite de concentration la plus stricte fixée aux points en question s'applique à cette substance. Si une substance figurant à l'appendice 13 relève également d'un ou de plusieurs des points a) à g) du paragraphe 1, la limite de concentration fixée au paragraphe 1, point h), s'applique à cette substance.

4. Par dérogation, le paragraphe 1 ne s'applique pas aux substances suivantes jusqu'au 4 janvier 2023:

- a) Pigment Blue 15:3 (CI 74160, no CE 205-685-1, no CAS 147-14-8);
- b) Pigment Green 7 (CI 74260, no CE 215-524-7, no CAS 1328-53-6).

5. Si l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008 est modifiée après le 4 janvier 2021 afin de classer ou de reclasser une substance de telle sorte que celle-ci relève ensuite du paragraphe 1, points a), b), c) ou d), de la présente entrée, ou de telle sorte qu'elle relève ensuite d'un autre de ces points que celui dont elle relevait précédemment, et que la date d'application de cette classification nouvelle ou révisée est postérieure à la date indiquée au paragraphe 1 ou, selon le cas, au paragraphe 4 de la présente entrée, cette modification est considérée, aux fins de l'application de la présente entrée à cette substance, comme prenant effet à la date d'application de cette classification nouvelle ou révisée.

6. Si l'annexe II ou l'annexe IV du règlement (CE) no 1223/2009 est modifiée après le 4 janvier 2021 afin d'ajouter une substance ou de modifier la rubrique relative à une substance de telle sorte que celle-ci relève ensuite du paragraphe 1, points e), f) ou g), de la présente entrée, ou de telle sorte qu'elle relève ensuite d'un autre de ces points que celui dont elle relevait précédemment, et que la modification prend effet après la date indiquée au paragraphe 1 ou, selon le cas, au paragraphe 4 de la présente entrée, cette modification est considérée, aux fins de l'application de la présente entrée à cette substance, comme prenant effet 18 mois après l'entrée en vigueur de l'acte par lequel la modification a été réalisée.

7. Les fournisseurs qui mettent sur le marché un mélange destiné à être utilisé à des fins de tatouage veillent à ce que, après le 4 janvier 2022, le mélange comporte les informations suivantes:

- a) la mention "Mélange pour le tatouage ou le maquillage permanent";
- b) un numéro de référence permettant d'identifier le lot de manière unique;
- c) la liste des ingrédients conformément à la nomenclature établie dans le glossaire des dénominations communes des ingrédients en application de l'article 33 du règlement (CE) no 1223/2009 ou, en l'absence d'une dénomination commune de l'ingrédient, la dénomination de l'UICPA. En l'absence d'une dénomination commune de l'ingrédient ou d'une dénomination de l'UICPA, le numéro CAS et le numéro CE. Les ingrédients sont classés par ordre décroissant en poids ou en volume des ingrédients au moment de la formulation. Par "ingrédient", on entend toute substance ajoutée au cours du processus de formulation et présente dans le mélange destiné à être utilisé à des fins de tatouage. Les impuretés ne sont pas considérées comme des ingrédients. Si le nom d'une substance, utilisée en tant qu'ingrédient au sens de la présente entrée, doit déjà être indiqué sur l'étiquette en vertu



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Légende

du règlement (CE) no 1272/2008, il n'est pas nécessaire que cet ingrédient soit mentionné en vertu du présent règlement;
d) la mention additionnelle "Régulateur de pH" pour les substances relevant du paragraphe 1, point d) i);
e) la mention "Contient du nickel. Peut provoquer des réactions allergiques" si le mélange contient du nickel à une concentration inférieure à la limite de concentration spécifiée à l'appendice 13;
f) la mention "Contient du chrome (VI). Peut provoquer des réactions allergiques" si le mélange contient du chrome (VI) à une concentration inférieure à la limite de concentration spécifiée à l'appendice 13;
g) des consignes de sécurité pour l'utilisation dans la mesure où elles ne doivent pas déjà figurer sur l'étiquette en vertu du règlement (CE) no 1272/2008. Les informations doivent être clairement visibles, facilement lisibles et marquées d'une manière indélébile. Les informations doivent être rédigées dans la ou les langues officielles du ou des États membres où le mélange est mis sur le marché, sauf si le ou les États membres concernés en disposent autrement. Si nécessaire en raison de la taille de l'emballage, les informations énumérées au premier alinéa, à l'exception du point a), sont incluses dans la notice d'utilisation. Avant l'utilisation d'un mélange à des fins de tatouage, la personne qui utilise le mélange doit communiquer à la personne faisant l'objet de la procédure les informations figurant sur l'emballage ou dans la notice d'utilisation en application du présent paragraphe.
8. Les mélanges qui ne comportent pas la mention "Mélange pour le tatouage ou le maquillage permanent" ne doivent pas être utilisés à des fins de tatouage.
9. La présente entrée ne s'applique pas aux substances gazeuses à une température de 20 °C et à une pression de 101,3 kPa, ou qui génèrent une pression de vapeur de plus de 300 kPa à une température de 50 °C, à l'exception du formaldéhyde (no CAS 50-00-0, no CE 200-001-8).
10. La présente entrée ne s'applique pas à la mise sur le marché ou à l'utilisation d'un mélange destiné à être utilisé à des fins du tatouage lorsqu'il est mis sur le marché exclusivement en tant que dispositif médical ou en tant qu'accessoire de dispositif médical, au sens du règlement (UE) 2017/745, ou lorsqu'il est utilisé exclusivement en tant que dispositif médical ou en tant qu'accessoire de dispositif médical, au sens dudit règlement. Lorsque la mise sur le marché ou l'utilisation n'a pas lieu exclusivement en tant que dispositif médical ou en tant qu'accessoire de dispositif médical, les exigences du règlement (UE) 2017/745 et du présent règlement s'appliquent de manière cumulative.

Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV) / SVHC - liste des candidats

aucun des composants n'est énuméré

Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS)

aucun des composants n'est énuméré

Règlement concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR)

aucun des composants n'est énuméré

Directive-cadre sur l'eau (DCE)

Liste des polluants (DCE)

Nom de la substance	No CAS	Énuméré dans	Remarques
Methyl salicylate		a)	

Légende

A) Liste indicative des principaux polluants

Règlement sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs

aucun des composants n'est énuméré

Règlement relatif aux précurseurs de drogues

aucun des composants n'est énuméré

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Règlement concernant les polluants organiques persistants (POP)

aucun des composants n'est énuméré

Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
AU	AIIC	tous les composants sont énumérés
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés
EU	ECSI	tous les composants sont énumérés
EU	REACH Reg.	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	CSCL-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	ISHA-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
KR	KECI	tous les composants sont énumérés
MX	INSQ	tous les composants sont énumérés
NZ	NZIoC	tous les composants sont énumérés
PH	PICCS	tous les composants sont énumérés
TR	CICR	les composants ne sont pas tous énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés
US	TSCA	tous les composants sont énumérés (ACTIVE)
VN	NCI	tous les composants sont énumérés

Légende

AIIC	Australian Inventory of Industrial Chemicals
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
ISHA-ENCS	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS)
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NCI	National Chemical Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
2.1		Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP): changement dans la liste (tableau)	oui
2.1		Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement: Le produit est combustible et il peut s'enflammer au contact avec des sources d'inflammation potentielles. Un déversement et l'eau d'extinction peuvent causer une pollution des cours d'eau.	oui
2.2		- Pictogrammes: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		- Mentions de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		- Conseils de prudence: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		Indication de danger détectable au toucher: oui	oui
2.2	- Composants dangereux pour l'étiquetage: Cinnamal, Methyl salicylate, Coumarin	- Composants dangereux pour l'étiquetage: Methyl salicylate, Cinnamal, Coumarin	oui
2.2		- Pictogramme(s) de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		- Mentions de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		- Conseils de prudence: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2	- Contient: Cinnamal, Methyl salicylate, Coumarin	- Contient: Methyl salicylate, Cinnamal, Coumarin	oui
2.3	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.	oui
2.3		Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (EDC) à une concentration de $\geq 0,1\%$.	oui
3.2		Description du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
3.2		Description du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits.	oui
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.	Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé. En cas de déversement dans un cours d'eau ou égout, en informer l'autorité responsable.	oui
7.1	- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières: Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.	- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières: Utilisation d'une ventilation locale et générale. Éviter les sources d'inflammation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En raison du danger d'explosion éviter tout écoulement des vapeurs dans les caves, les cheminées et les fosses. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.	oui
7.1		Indications/informations spécifiques: Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, ils se propagent au sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.	oui
7.2		Gérer les risques associés	oui

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
7.2		- Atmosphères explosives: Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Utilisation d'une ventilation locale et générale. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.	oui
7.2		- Risques d'inflammabilité: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Protéger du rayonnement solaire.	oui
7.2		- Exigences en matière de ventilation: Utilisation d'une ventilation locale et générale. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.	oui
7.2		- Compatibilités en matière de conditionnement: Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).	oui
8.1		Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail): changement dans la liste (tableau)	oui
8.1		PNEC pertinents des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
9.1	Couleur: diverses	Couleur: rose clair	oui
9.1	Inflammabilité: cette matière est combustible, mais elle ne s'enflamme pas facilement	Inflammabilité: liquide inflammable selon les critères du SGH	oui
9.1	Point d'éclair: >94 °C	Point d'éclair: 46 °C	oui
9.1	Densité de vapeur: cette information n'est pas disponible		oui
9.1	Densité de vapeur relative: Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles non pertinent (liquide)	Densité de vapeur relative: des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles	oui
9.1	Caractéristiques des particules: il n'existe pas de données disponibles	Caractéristiques des particules: non pertinent (liquide)	oui
9.2	Informations concernant les classes de danger physique: classes de danger selon SGH (dangers physiques):	Informations concernant les classes de danger physique: il n'y a aucune information additionnelle	oui

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
10.1	Réactivité: Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles".	Réactivité: Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives. Risque d'allumage.	oui
10.1		En cas de chauffage: Risque d'allumage	oui
10.4	Conditions à éviter: Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.	Conditions à éviter: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.	oui
10.4		Indications comment éviter des incendies et des explosions: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.	oui
11.1		Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
11.1	Toxicité pour la reproduction: N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.	Toxicité pour la reproduction: Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.	oui
12.1	Toxicité: N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.	Toxicité: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	oui
12.1		Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
12.1		Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
12.2	Persistence et dégradabilité: Des données ne sont pas disponibles.	Persistence et dégradabilité	oui
12.2		Processus de la dégradabilité des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
12.3		Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Des données ne sont pas disponibles.	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Conformément aux résultats de son évaluation, cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB. Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.	oui
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun des composants n'est énuméré.	Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (EDC) à une concentration de $\geq 0,1\%$.	oui
13.1		Informations pertinentes pour le traitement des déchets: Récupération ou régénération des solvants.	oui
13.1	Traitement des déchets des conteneurs/emballages: Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.	Traitement des déchets des conteneurs/emballages: Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.	oui
14.1	Numéro ONU: non soumis aux règlements sur le transport	Numéro ONU ou numéro d'identification	oui
14.1		ADR/RID/ADN: UN 1266	oui
14.1		Code IMDG: UN 1266	oui
14.1		OACI-IT: UN 1266	oui
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU: pas attribué	Désignation officielle de transport de l'ONU	oui
14.2		ADR/RID/ADN: PRODUITS POUR PARFUMERIE	oui
14.2		Code IMDG: PERFUMERY PRODUCTS	oui
14.2		OACI-IT: Perfumery products	oui
14.3	Classe(s) de danger pour le transport: aucune	Classe(s) de danger pour le transport	oui
14.3		ADR/RID/ADN: 3	oui
14.3		Code IMDG: 3	oui

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
14.3		OACI-IT: 3	oui
14.4	Groupe d'emballage: pas attribué	Groupe d'emballage	oui
14.4		ADR/RID/ADN: III	oui
14.4		Code IMDG: III	oui
14.4		OACI-IT: III	oui
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Il n'y a aucune information additionnelle.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.	oui
14.7	Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - Informations supplémentaires: pas attribué	Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - Informations supplémentaires	oui
14.7		Mentions à porter dans le document de bord: UN1266, PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III, (D/E)	oui
14.7		Code de classification: F1	oui
14.7		Étiquette(s) de danger: 3	oui
14.7		Étiquette(s) de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
14.7		Dispositions spéciales (DS): 163	oui
14.7		Quantités exceptées (EQ): E1	oui
14.7		Quantités limitées (LQ): 5 L	oui
14.7		Catégorie de transport (CT): 3	oui
14.7		Code de restriction en tunnels (CRT): D/E	oui

Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
14.7		Numéro d'identification du danger: 30	oui
14.7	Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires: Non soumis à l'IMDG.	Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires	oui
14.7		Mentions à porter dans la déclaration de l'expéditeur (shipper's declaration): UN1266, PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III, 46°C c.c.	oui
14.7		Polluant marin: -	oui
14.7		Étiquette(s) de danger: 3	oui
14.7		Étiquette(s) de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
14.7		Dispositions spéciales (DS): 163, 223, 904, 955	oui
14.7		Quantités exceptées (EQ): E1	oui
14.7		Quantités limitées (LQ): 5 L	oui
14.7		EmS: F-E, S-D	oui
14.7		Catégorie de rangement (stowage category): A	oui
14.7	Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires: Non soumis à l'OACI-IATA.	Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires	oui
14.7		Mentions à porter dans la déclaration de l'expéditeur (shipper's declaration): UN1266, Produits pour parfumerie, 3, III	oui
14.7		Étiquette(s) de danger: 3	oui
14.7		Étiquette(s) de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
14.7		Dispositions spéciales (DS): A3, A72	oui

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
14.7		Quantités exceptées (EQ): E1	oui
14.7		Quantités limitées (LQ): 10 L	oui
15.1		Substances dangereuses avec restrictions (REACH, Annexe XVII): changement dans la liste (tableau)	oui
15.1	Directive-cadre sur l'eau (DCE): aucun des composants n'est énuméré	Directive-cadre sur l'eau (DCE)	oui
15.1		Liste des polluants (DCE): changement dans la liste (tableau)	oui
15.1		Règlement sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs: aucun des composants n'est énuméré	oui
15.1		Règlement relatif aux précurseurs de drogues: aucun des composants n'est énuméré	oui
15.1		Règlement concernant les polluants organiques persistants (POP): aucun des composants n'est énuméré	oui
15.1		Inventaires nationaux: changement dans la liste (tableau)	oui

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
2000/39/CE	Directive de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil
Acute Tox.	Toxicité aiguë
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADR/RID/ADN	L'accords relatifs au transport international des marchandises dangereuses par route/rail/voie de navigation intérieure (ADR/RID/ADN)
Aquatic Chronic	Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Abr.	Description des abréviations utilisées
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
Code IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
DOT	Department of Transportation (département des Transports des États-Unis)
EC50	Effective Concentration 50 % (Concentration efficace 50 %). La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
ErC50	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritant oculaire
FBC	Facteur de bioconcentration
Flam. Liq.	Liquide inflammable
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
INRS	Aide mémoire technique INRS sur les valeurs limites d'exposition (ED 984) (http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20984)
IOELV	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
LC50	Lethal Concentration 50 % (concentration létale 50 %): la CL50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée
LOEC	Lowest Observed Effect Concentration (concentration efficace la plus faible observée)
log KOW	n-Octanol/eau

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Abr.	Description des abréviations utilisées
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
No CE	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne
NOEC	No Observed Effect Concentration (concentration sans effet observé)
No index	Le numéro index est le code d'identification attribué à la substance à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OACI-IT	Technical instructions for the safe transport of dangerous goods by air (instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
ppm	Parties par million
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
Repr.	Toxicité pour la reproduction
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
Skin Corr.	Corrosif pour la peau
Skin Irrit.	Irritant pour la peau
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée
SVHC	Substance of Very High Concern (substance extrêmement préoccupante)
VLCT	Valeur limite court terme
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
VP	Valeur plafond
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges. Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE.

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).



Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Balboa Bubblegum

Numéro de la version: 7.1
Remplace la version de: 15.12.2020 (6)

Révision: 11.09.2023

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)

Code	Texte
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.